

Résumé

À force de constamment lire et entendre parler de conflits violents partout le monde dans la presse écrite et les médias, on finit par avoir l'impression que la violence (ou du moins la menace de la violence) est omniprésente, alors qu'en réalité la paix est la norme. Certains fonctionnaires demandent parfois aux acteurs de la société civile, dont l'équipe du QCEA, quelles sont les alternatives civiles aux interventions militaires face à un conflit violent. L'objectif de ce rapport est de répondre à cette question. Il préconise la consolidation de la paix et propose une multitude d'instruments civils de consolidation de la paix. En outre, il complète une étude montrant qu'au cours des 35 dernières années, 77 % des conflits violents ont pris fin au moyen d'un accord de paix, contre seulement 16,4 % à la suite de victoires militaires. Ce rapport reconnaît la valeur et l'efficacité de la consolidation de la paix, mais va au-delà des méthodes traditionnelles, telles que les négociations ou la médiation et présente des types d'engagements dans de nombreux secteurs et niveaux de la société.

Aussi utiles que puissent être certains outils de consolidation de la paix, il s'avère tout aussi important de prendre en considération d'autres aspects, tels que la manière, le moment et les personnes avec qui il convient de travailler afin d'éviter d'empirer la situation par mégarde ou encore d'entraver les efforts réalisés dans les îlots de paix. Chaque instrument et action proposée est soumis à des conditions et des limites. Même les meilleures intentions peuvent être mal ciblées en raison d'un manque de sensibilisation, de compréhension du contexte ou encore de réflexion sur la manière dont une action interagira avec la dynamique de ces conflits violents. Par conséquent, il est indispensable de se livrer à une introspection avant de s'engager dans une situation de conflit violent. En effet, une bonne compréhension du contexte, y compris des causes profondes de la violence et de la manière dont elle se manifeste, se révèle cruciale en cas

d'engagement. Assurer les efforts nécessaires et la sensibilisation au conflit au cours d'une mission constitue un point central de la consolidation de la paix, au même titre que les principes suivants :

- l'inclusion,
- l'appropriation et la mise en œuvre d'un projet par les bénéficiaires,
- la sensibilisation aux facteurs sociopolitiques et économiques,
- la prise en considération des rapports de force,
- la construction de moteurs de paix ou des « dividendes de paix », et
- l'implication des différentes populations.

Les instruments de consolidation de la paix mentionnés dans ce rapport n'offrent pas un tableau exhaustif des initiatives de consolidation de la paix entreprises à travers le monde, toutefois il donne une idée de la diversité des instruments. La **diplomatie**, souvent considérée comme puissance douce (soft power), constitue le point de départ de cette démarche. Cette section définit les différents outils de diplomatie, tels que le dialogue, la négociation, la diplomatie préventive et la diplomatie discrète. Un mélange de plusieurs initiatives peut s'avérer être la clé pour parvenir à un résultat efficace au cours de chacun des processus diplomatiques. Ces instruments ne sont pas antinomiques et peuvent être déployés simultanément ou l'un après l'autre. Cette section va au-delà des relations internationales et des relations au plus haut niveau. Elle comprend des projets à différents niveaux de la société afin d'être efficace et de rassembler toutes les parties au conflit en se concentrant sur leurs intérêts plutôt que sur leur position.

→

La deuxième section traite de **démocratie** et de **politique**, et comprend : 1. un appui au cadre électoral et à la surveillance des élections ; 2. des débats politiques et des initiatives citoyennes actives ; 3. un soutien des partis politiques ; et 4. la surveillance du respect des droits de l'homme. Dans ce rapport, le terme démocratie englobe les concepts fondamentaux liés à cette notion ; en d'autres termes, il met l'accent sur les différents types de gouvernance qui promeuvent le pluralisme : la gestion pacifique des besoins, les opinions politiques et les intérêts des différentes communautés, mais également d'autres points clés comme la participation publique, le principe d'inclusion, le débat politique pacifique, l'État de droit, la justice, ainsi que d'autres droits civils et politiques. Lorsque la démocratie promeut efficacement ces points essentiels, la situation devient alors plus propice pour mettre en place une gouvernance responsable, le principe d'inclusion, et d'autres principes de la consolidation de la paix. Par conséquent, la démocratie s'avère pertinente pour fonder des institutions réactives et tenant compte du risque de conflits.

La corrélation entre la **justice** et la paix est reconnue depuis longtemps. Cependant il n'est pas toujours évident de savoir comment établir cette étroite relation. Cette pratique demeure donc un véritable défi. Les outils cités dans cette section sont : 1. des initiatives anticorruptions ; 2. une réforme constitutionnelle ; 3. des projets en matière d'accès à la justice ; 4. des projets commémoratifs ; et 5. des commissions de vérité. L'État de droit garantit la régularité et la cohérence de la loi dans son application à chacun. La justice, elle, a une signification beaucoup plus large ; l'État de droit devrait d'ailleurs s'efforcer de toujours l'exercer. La justice n'est pas le résultat automatique de la législation, des procédures, des systèmes ou de l'assistance technique et des formations, à moins que tous ces éléments soient conçus pour lutter contre la corruption, la sélectivité et la discrimination en ce qui concerne la satisfaction des différentes communautés et leur accès à l'État de droit.

La **sécurité** représente tant un objectif qu'une condition pour la consolidation de la paix. Néanmoins, l'objectif de la sécurité est désormais différent de l'idée qu'il faut d'abord sécuriser l'État et ensuite prendre

en considération les préoccupations de la population (et de ses différentes communautés). La sécurité de qui va être promue ou assurée ? Cette question influence à la fois la conception et la définition de l'efficacité de tout type d'engagement sécuritaire, que ce soit au moyen d'une réforme du secteur de la sécurité (RSS) ou d'autres actions.

Savoir qui bénéficiera de la sécurité en priorité est particulièrement pertinent lorsqu'on travaille avec des acteurs officiels de la sûreté de l'État qui peuvent être perçus par les communautés comme jouant un rôle problématique ou inefficace dans le conflit. De plus, en mettant l'accent sur la sécurité communautaire, on soulève des questions qui dépassent les frontières de l'État étant donné que les conflits et leurs causes profondes deviennent de plus en plus régionaux et ne sont plus systématiquement confinés à l'intérieur des frontières d'un seul État.

Bâtir la paix en transformant les dynamiques problématiques qui entretiennent la violence et les conflits est un processus plus compliqué. Cependant, il s'agit d'une approche plus durable que de considérer la paix comme la simple absence de violence ou son élimination. Par conséquent, la section consacrée à la sécurité propose de nouveaux instruments pour assurer la sécurité : 1. une approche de sécurité communautaire ; 2. des actions civiles non armées liées à la sécurité ; 3. des projets de déminage, 4. une coopération régionale et une gestion des frontières ; 5. un contrôle des armes légères et de petits calibres ; et 6. l'accompagnement des anciens combattants.

La **communication** et les **médias** sont des instruments qui transmettent des informations. En cas de conflit violent, l'accès restreint à l'information, la promotion d'informations partielles, la suppression d'informations, ou encore d'autres actions de ce type peuvent entretenir la dynamique d'un conflit violent. Parallèlement, les canaux d'informations développent un formidable potentiel pour la sensibilisation aux conflits, ainsi que pour diffuser des reportages et des émissions qui promeuvent la paix. Les médias devraient décrypter une situation de manière à refléter la complexité du conflit violent au même titre que ses causes profondes (par exemple les griefs et le dérèglement climatique). Ils devraient

→

également mettre en lumière des solutions non-violentes. Cette section énonce deux outils de consolidation de la paix : 1. des projets de sensibilisation des médias aux conflits et d'éducation aux médias et à l'information ; 2. une réglementation des médias et des actions soutenant l'appropriation d'un projet.

La **culture** et les **arts** peuvent refléter le passé et les croyances d'une communauté à travers plusieurs générations, ils peuvent être une source d'expression de soi. De ce fait, les instruments proposés dans cette section portent sur un sentiment d'appartenance et sur celui d'un passé commun qui crée des opportunités pour construire un dialogue afin d'identifier les valeurs et les coutumes communes, mais également pour déterminer des moyens de développer des espaces personnels d'expression. Les arts et la culture constituent une base sur laquelle il est possible de discuter ainsi que d'écouter le point de vue de quelqu'un d'autre et ses idées sur le monde. Ils peuvent s'avérer fondamentaux pour bâtir une compréhension mutuelle entre les peuples. S'ils sont manipulés dans le but de créer une identité fragmentée ou pour accueillir les idées de suprématie d'un groupe, les arts et la culture peuvent alors être utilisés pour déclencher une dynamique de conflit violent. Voici les quelques outils énumérés dans cette section : 1. un héritage culturel et des projets d'échange ; 2. des programmes artistiques et visant à sensibiliser les gens grâce à des témoignages ; et 3. des projets sportifs.

Il existe une variété de programmes et de projets pouvant être réalisés afin de promouvoir les valeurs de paix dans le domaine de l'**éducation**. Les instruments mentionnés dans cette section sont : 1. la conception et la modification du programme scolaire ; 2. l'éducation civique et pour la paix ; et 3. des projets interconfessionnels. La mise en évidence des valeurs de paix dans les cours (d'histoire ou de géographie, par exemple) ; le fait de franchir des obstacles et la lutte contre la discrimination ; les revues et les dialogues autour du programme scolaire ; ainsi que la formation des enseignants et les activités extrascolaires, toutes ces actions peuvent apprendre aux élèves et aux enseignants à relever les défis et à résoudre les conflits. Étant donné que l'éducation est liée aux aspirations personnelles, à la pensée critique, à la vision du monde et aux moyens de subsistance, elle peut jouer un rôle important en favorisant la paix ou,

au contraire, en poussant et en entretenant une dynamique négative de conflit.

Les liens entre l'**économie**, le **business** et le **commerce** sont nombreux. Ils s'étendent du niveau approximatif de pauvreté ou de richesse au sein de la population, du taux élevé de chômage ou de la force de l'interdépendance commerciale jusqu'aux conditions des petites et moyennes entreprises. La simplification de la corrélation entre la pauvreté et les conflits ou encore entre la croissance économique et la paix s'avère dangereuse, puisqu'elle est susceptible soit de mener à un conflit violent ou de l'entretenir, soit d'inciter et de contribuer à une paix durable en fonction du contexte. Puisque les dynamiques de conflits sont souvent étroitement liées à la politique économique (au même titre que les intérêts, les degrés d'influence et d'interdépendance que ces réseaux créent), des analyses de l'économie politique, ainsi que des analyses du conflit et de la paix sont indispensables pour concevoir des projets de consolidation de la paix. Cette section énonce les outils suivants : 1. l'esprit d'entreprise et les petites et moyennes entreprises ; 2. la promotion du business et des partenariats économiques ; 3. des sanctions, des embargos et une conditionnalité de l'aide ; 4. la diplomatie économique ; et 5. des projets portant sur la gestion micro et macroéconomique.

L'**infrastructure** et l'**urbanisation** ne sont pas uniquement liées aux conflits parce qu'elles sont le résultat des dégâts causés aux infrastructures en période de conflit. Toutefois, elles peuvent également mener à un conflit violent dans un contexte d'urbanisation rapide et/ou de la marginalisation des populations rurales, ou encore en cas de déplacement de populations à la suite d'un grand projet d'infrastructure, par exemple la construction d'un barrage. Ne pas prendre en compte les aspects démographiques ou l'isolement de certaines communautés peut entraîner un conflit violent lié aux ressources et à l'accès aux services. L'absence d'infrastructure ou des infrastructures délabrées dans les espaces urbains ou ruraux peut miner les efforts liés au développement, provoquant ainsi des niveaux de vie différents pour les différentes catégories de la population. Dans un contexte post-conflit, les divisions en matière d'urbanisme à l'origine du conflit violent doivent être prises en considération pour tout projet de

→

reconstruction. En outre, une infrastructure mal pensée ou mal construite peut amplifier les conséquences environnementales. Les trois instruments liés à la consolidation de la paix présentés dans cette section sont : 1. la (re) construction des infrastructures pour les services essentiels; 2. des projets d'urbanisation des espaces urbains et ruraux; et 3. des projets d'infrastructure de taille.

L'environnement et la manière dont il est utilisé sont deux notions au cœur de la capacité d'une société à se développer, à grandir et à interagir avec d'autres communautés. Par conséquent, ils exercent une influence directe sur la stabilité et la capacité d'une société à développer des relations internationales. En ce moment, le dérèglement climatique provoque l'insécurité dans le monde, étant donné que la sécheresse et la dégradation de l'environnement entraînent des conflits liés aux ressources et qu'ils constituent une raison pour migrer vers de nouvelles opportunités économiques ailleurs dans le monde. La distribution des terres et l'attribution des ressources naturelles sont la cause de nombreux conflits violents à travers le monde. Les gouvernements et les sociétés privées ont tout intérêt à ce que les terres et les ressources naturelles soient rentables; ce qui entraîne une discrimination envers les communautés exclues qui occupent ces territoires et une telle situation peut facilement déclencher un conflit violent. Les groupes armés exploitent également des territoires et des ressources naturelles pour alimenter leurs combats, donnant naissance à des concepts comme celui de diamants de sang. Cette section dénommée **agriculture et environnement** présente deux instruments : 1. la gestion des ressources naturelles et d'extraction; et 2. la gestion de projets fonciers.

Les conflits violents ont une influence directe sur la santé physique et mentale des populations, allant des graves dégâts matériels occasionnés par des armes ou des explosifs aux préjudices psychologiques. De plus, les problèmes de soins de santé liés aux conflits concernent principalement les conséquences dues au manque d'infrastructures sanitaires et d'accès aux services des soins de santé causés par les dégâts, les populations déplacées et les ressources limitées. L'inégalité en matière d'accès aux soins de santé en raison de leur coût, de leur emplacement ou de la langue parlée constitue un autre facteur à prendre en compte. D'un point de vue positif, le rôle

de confiance attribué au personnel médical et à la neutralité des services de santé souvent démontrée au cours du conflit, peut servir d'inspiration lorsque les missions de consolidation de la paix et les soins de santé se rejoignent. La section touchant aux **soins de santé** développe deux outils : 1. la diplomatie médicale; et 2. les services de santé mentale.

La programmation du **développement** est intrinsèquement liée aux onze autres secteurs abordés dans les sections précédentes, c'est pourquoi elle se trouve en annexe et n'est pas intégrée comme une section à part entière. Le développement dans un contexte de conflit requiert une attention particulière et une réflexion approfondie quant à la programmation et à son financement, notamment sur l'influence qu'il peut exercer. De ce fait, la programmation du développement mérite d'éclaircir une série de questions, de bénéficier de ressources nécessaires et/ou de considérations opérationnelles au même titre que d'adopter les meilleures pratiques.



La publication est disponible dans son intégralité sur le site web de QCEA
www.qcea.org/BuildingPeaceTogether